

Mairie 1 Place de la Mairie  
SAINT MARTIN LE VIEUX  
87700

DELIBERATI

Envoyé en préfecture le 06/03/2023  
Reçu en préfecture le 06/03/2023  
Publié le  
ID : 087-218716603-20230302-202306-DE

## DU CONSEIL MUNICIPAL

### N° 2023/06 EN DATE DU 02/03/2023

#### Nombre de Conseillers

En exercice : 15  
Présents : 15  
Représentés : 00  
Votants : 15  
Exprimés : 15  
Pour : 15  
Contre : 00  
Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le 2 mars 2023, à 20h, à la Mairie, selon la convocation en date du 24 février 2023 sous la présidence du maire, Madame Sylvie ACHARD.

**Présents :** Mmes ACHARD. BRUZAT. BAYLE. GIROIR. DUBARRY. ESCALIER. MARCILLAUD. LEONARD

Mrs LAVALADE. MOUSNIER. CARREAUD. DELOMENIE. JOUHANNEAU. LEVEQUE. PETILLON.

Monsieur Damien LEVEQUE a été élu secrétaire de séance.

#### DEMANDE D'UNE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA DETR POUR LA REFECTION DE LA PLACE PUBLIQUE

Madame le Maire rappelle que le conseil municipal a décidé de procéder à la réfection de la place publique afin d'assurer une meilleure gestion des eaux pluviales en utilisant des matériaux plus respectueux de l'environnement.

Considérant que ce projet représente un effort financier important pour la commune, elle propose au Conseil Municipal de demander à bénéficier de la DETR.

Le conseil, ouï cet exposé et à l'unanimité des membres présents :

- **adopte** ce projet et **décide** de demander l'aide de l'Etat en sollicitant l'attribution de la **Dotation d'Équipement de Territoires Ruraux pour un montant de travaux hors taxe de 54 761.62€.**

- **autorise** Madame le Maire à réaliser toutes les démarches et à signer tout document nécessaire à la réalisation du projet.

- **dit** que le projet sera inscrit au prochain budget.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;  
Au registre sont les signatures ;

Le Maire,  
Sylvie ACHARD

